

Le 2 février 2026 à 20 h le conseil municipal légalement s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Dominique CHAUDEY maire.

Le quorum atteint la séance est ouverte à 20 h 10 ; Emargement de la feuille de présence ; Pas d'observation sur le précédent compte rendu du conseil.

Ordre du jour

- **1 /Présentation du projet définitif du PLUI**
- **2 /Renouvellement de la convention avec la médiathèque intercommunale**
- **3 /Bilan financier 2025**
- **4/ONF affouage**
- **5/ Renouvellement Arrêté pour la destruction des pigeons**
- **6/Arrêté pour la destruction des ragondins**
- **7/ travaux divers**
- **8/ Questions diverses**

1/- Présentation du projet définitif du PLUI

Ce plan est validé ; Il vise à réduire la consommation d'espace du bâti (réseaux, équipements, industrie)
Le plan est consultable en mairie.

2/ Renouvellement de la convention avec la médiathèque intercommunale :

Le renouvellement de la convention médiathèque est renouvelé
Catégorie A , échange avec médiathèque Héricourt ; et 3 objectifs à choisir (Action reconduite)

3/ Bilan financier 2025:

Fonctionnement : dépenses 532413 prévu et réalisé 247043

Recettes 532413 prévu et réalisé 546542

Investissement : Dépenses 180780 et réalisé 47539

Recettes 180780 et réalisé 27980

La CAF (capacité d'autofinancement de la commune)

67214 (moins l'emprunt 14950) il reste en net 52264

4/ ONF affouage:

6 affouagistes sur le village

L'ONF nous réunira en avril 2026 POUR Finaliser l'aménagement de la forêt sur 20 ans.

5/ Renouveau Arrêté pour la destruction des pigeons

Le lieutenant de l'ouvrier reviendra un mois pour emmener les pigeons restant dans la cour de l'école.

6/ Arrêté pour la destruction des ragondins

Dans le 2ieme bassin du lagunage les ragondins ont fait des dégâts ; Il sera procédé un éloignement de ces bêtes et réparation du bassin.

7/ travaux divers

Les feux tricolores ont été remis en état le 2 février pour un meilleur fonctionnement.

8/ Questions diverses

Pas de questions.